



CONVENTION DE FORMATION

ENCADREMENT D'ART, formation de base.

CYCLE 1.

CONVENTION DE FORMATION

Entre les soussignés :

1). L'organisme de formation, **L'EMPAN encadreur**.

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 41 54 03074 74 auprès du préfet de région de Lorraine ».

Représenté par M. QUQUE Pascal, unique intervenant.

Artisan encadreur à Nancy depuis février 2005,

Formé au centre des arts du livre et de l'encadrement (Union centrale des Arts décoratifs, Paris) titulaire du CAP d'Encadreur.

et

2).Le client, NOM :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Tél :.....

E.mail :.....

Cachet de l'entreprise ou de la société :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1 : objet de la convention

En exécution de la présente convention, **L'EMPAN encadreur** s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « **Encadrement d'art, Cycle 1. formation de base** »

Trois modules distincts de 40 heures répartis sur 5 jours.

Module préliminaire « **débutant** » ou « **faux débutant** »

du:..... au

Sur ses acquis,

Module « **formes géométriques rectilignes** »

du:..... au

Module « **formes géométriques rondes et ovales** »

du:..... au

Stages ouverts à tous.

La distinction « débutant », « faux débutant » sera évaluée en fonction de la réactivité du stagiaire. Ce premier module constitue un prérequis pour les modules « formes géométriques rectilignes », « formes géométriques rondes et ovales ».

Mise en place graduelle de techniques propres à développer une indépendance d'expression ; en fonction des besoins, capacités, et limites de chacun.

Objectifs : Poser les bases de l'activité d'encadreur, l'appréhension d'un sujet, sa mise en valeur par la mise en pratique des techniques enseignées, le respect des règles de protection et de conservation, la connaissance des matériaux utilisés.

Méthode et moyens pédagogiques : Apprentissage alternant une à deux journées de cours et exercices pratiques, suivie par une journée atelier et réalisation d'un montage complet ayant pour thème l'enseignement de la veille.

Adaptation éventuelle du programme aux attentes et besoins spécifiques du stagiaire.

Bilan est analyse des expériences de la semaine.

Contenus des différents modules :

Module « débutant » (module préliminaire destiné au néophyte)

Au terme des cinq jours le stagiaire aura acquis une indépendance dans, l'appréhension d'un sujet, le calcul, en fonction des marges choisies, du carton de fond, l'équerrage et la découpe des cartons nécessaires, la coupe du verre.

Une maîtrise de la découpe, rectiligne et du gainage papier d'une carte fine (ép.8/10mm).

La maîtrise de la finition du sous verre, bordé papier.

Une connaissance des matériaux utilisés, des contraintes liées à leur fabrication, de leur rôle respectif.

Le respect du sujet confié, par la mise en œuvre de techniques de montage destinées à en assurer la protection et la conservation.

ou module « faux débutant » (module préliminaire pour celui ayant déjà eu un contact avec le monde de l'encadrement)

Au terme des cinq jours le stagiaire aura acquis une indépendance dans l'application des techniques de base,

l'appréhension d'un sujet, le calcul, en fonction des marges choisies, du carton de fond, l'équerrage et la découpe des cartons nécessaires, la coupe du verre.

Une maîtrise de la découpe et du gainage papier d'une carte fine (ép.8/10mm), la découpe et le gainage papier ou toile d'un biseau droit (ép.4mm)

La maîtrise de la finition du sous verre, bordé papier.

Une connaissance des matériaux utilisés, des contraintes liées à leur fabrication, de leur rôle respectif.

Le respect du sujet confié, par la mise en œuvre de techniques de montage destinées à en assurer la protection et la conservation.

Module « formes géométriques rectilignes »

Le biseau anglais et les formes géométriques rectilignes

Appréhension du sujet, calcul en fonction des marges choisies du carton de fond, équerrage et découpe des cartons nécessaires, coupe du verre.

Le biseau anglais, découpe au cutter coudé, la main donne l'inclinaison du biseau.

Les formes géométriques rectilignes, tracé, découpe et gainage, papier/toile, fenêtres à trois, cinq, six ou huit côtés dans une carte 8/10.

tracé, découpe et gainage, papier/toile, des biseaux droits et anglais correspondants.

Tracés rectilignes de filets ; repérage au compas, fabrication de gabarits d'angle, tracé au tire ligne.

Filets papier posés ; découpe, encollage sur glacis, et pose de filets papier de couleur.

Module « formes géométriques rondes, ovales,... »

Le biseau anglais et les formes géométriques rondes et ovales, l'ellipse, l'anse de panier, la forme aléatoire.

Appréhension du sujet, calcul en fonction des marges choisies du carton de fond, équerrage et découpe des cartons nécessaires, coupe du verre.

Le tracé en forme de la carte, utilisation du compas pour le tracé du rond ou de l'ovale, de la méthode dite du "jardinier" pour l'ellipse, de la main pour une forme aléatoire inspirée par le sujet à mettre en valeur.

Le gainage d'une carte en forme, les contraintes imposées au papier, retour sur les différents procédés de fabrication du papier.

Le biseau anglais, découpe au cutter coudé, **la main libre donne l'inclinaison du biseau**, guidée par l'œil il suit la ligne donnée par la carte évidée servant de gabarit.

Gainage papier du biseau anglais, comment faire tourner le papier, son sens, ses limites en fonction de son procédé de fabrication.

Filets tracés ; à main levée, utilisation du compas muni d'un tire ligne.

Filets papier posés ; découpe, encollage sur glacis, et pose de filets papier de couleur.

Organisation :

1 stagiaire, durée 5 jours (40 heures)

Du lundi au vendredi l'atelier vous est ouvert de 8h à 19h.

Les horaires de cours : 9h-12h, 13h-18h.

Article 2 : dispositions financières.

Coût unitaire : *(non soumis à la TVA, TVA. Non applicable, art.293B du CGI.)*

1 module : 1600 €.

2 modules : 3000 €.

3 modules : 4200 €.

Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser la somme correspondant aux frais de formation de :.....€

Modalités de règlement : 30% du montant total à titre d'acompte à la signature de la présente convention, le solde sur facture à régler en fin de formation.

Article 3 : dédit ou abandon.

- a). En cas de résiliation de la présente convention par le client à moins de 21 jours francs avant le début de la formation, la somme de 160 Euros sera retenue sur le coût total à titre de dédommagement.
- b). En cas de résiliation partielle de l'action du fait du client, seule sera facturée la partie effectivement réalisée de la formation. En outre, l'organisme retiendra sur le coût correspondant à la partie non réalisée de l'action la somme de 160 Euros, au titre de dédommagement.
- c). Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront être imputés par le client sur son obligation définie à l'article L6331-1 du code du travail ni faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCA.
- d). En cas d'annulation ou d'impossibilité d'assurer l'action de formation à la date prévue du fait de L'EMPAN encadreur, les sommes versées seront intégralement restituées.

Article 4 : différends éventuels.

En cas de litige, un règlement amiable sera préféré à toute autre procédure.

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Nancy sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Article 5 : date d'effet et durée de la convention.

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par le client et pour la durée visée à l'article 1.

Fait en double exemplaire, à Nancy, le

Pour le client,
(nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme de formation,
(nom et qualité du signataire)

CONVENTION A RENVOYER SIGNÉE, ACCOMPAGNÉE D'UNE ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE.

La présente convention ne pourra être prise en compte sans cette attestation.